

Plan de services en français

Plan de services en français 2026-2027

Office de l'équité et des initiatives antiracistes

This document is also available in English under the title of: « French-Language Services plan 2026–27»

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse, au nom de l'Office de l'équité et des initiatives antiracistes, de présenter le Plan de services en français pour 2026-2027.

Au cours de l'année, nous avons continué à améliorer et à accroître nos services en français. Ce travail repose sur notre engagement à répondre aux besoins des communautés défavorisées et sous-représentées, notamment la communauté acadienne et la communauté francophone, ainsi que les nouveaux arrivants francophones. La langue est un élément essentiel de l'identité culturelle et joue un rôle clé dans la pleine participation des personnes à la vie de leur communauté.

En renforçant notre engagement auprès des communautés, en élaborant des politiques et des lignes directrices, et en offrant de la formation et des conseils, nous continuerons à renforcer notre capacité à offrir des services en français de qualité, tout en reconnaissant et en mettant en valeur le riche patrimoine culturel acadien et francophone dans toute la province.

Tracey Thomas, sous-ministre
Office de l'équité et des initiatives antiracistes

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous nous engageons à favoriser la consultation de la communauté acadienne et francophone pour tenir compte des points de vue, besoins et priorités de ses membres.

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Le Ministère attache une grande importance à ce partenariat, car il lui permet de continuer à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Comme nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Pour déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français :

Zoé Kavanagh : zoe.kavanagh@novascotia.ca, 902-221-0400

Services offerts en français

- Consultations
- Outils, ressources et lignes directrices pour l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité

Communication en français avec le public

- L'Office se conforme à la *Loi sur les services en français* et à son *règlement* en veillant à répondre en français à tous les messages que le public envoie dans cette langue. Pour ce faire, il fait appel à des personnes qui maîtrisent la langue ou à des traducteurs.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

Objectif 1 - Renforcer les cadres relatifs aux services en français

- **But 1.1** : Le personnel de l'Office suivra des cours de français ou l'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie ».
 - Cinq membres du personnel de l'Office ont suivi des cours de français ou l'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie ».
- **But 1.2** : Contribuer au travail du Comité de coordination des services en français afin de sensibiliser davantage les employés à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, et pour qu'ils comprennent mieux leurs obligations en vertu de la loi et qu'ils soient davantage en mesure de s'y conformer lors de la prestation des programmes et des services.
 - L'Office s'est assuré qu'un coordonnateur des services en français ou un suppléant assiste aux réunions du Comité de coordination des services en français.

Objectif 2 – Offrir à la communauté acadienne et francophone des possibilités de participation

- **But 2.1** : Offrir des possibilités de participation en français.
 - Ne s'applique pas
- **But 2.2** : Dans la mesure du possible, présenter le point de vue des francophones dans les rapports « ce que nous avons entendu ».
 - Plan d'action 2SLGBTQIA+ traduit en français.
- **But 2.3** : Promouvoir l'utilisation du programme « Bonjour! », des signatures de courriel en français et des pronoms français.
 - Deux membres du personnel francophones ont utilisé des marqueurs linguistiques dans leurs signatures électroniques.
- **But 2.4** : Veiller à ce que la liste des personnes-ressources et le réseau communautaire soient à jour et contiennent les coordonnées exactes des principaux partenaires de la communauté acadienne et francophone.
 - En cours

Objectif 3 – Créer et offrir des programmes et des services en français

- **But 3** : Veiller à ce que les ressources qui sont créées existent également en français.
 - Ressources traduites en français :
 - Outil d'évaluation de l'incidence sur l'équité et guide pratique
 - Guide pratique et modèle pour les consultations publiques

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026-2027

Objectif 1 - Renforcer les cadres relatifs aux services en français

- **But 1.1** : Le personnel de l'Office suivra des cours de français ou l'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie ».
 - **Mesure prévue** : Nombre de membres du personnel suivant des cours de français
- **But 1.2** : Contribuer au travail du Comité de coordination des services en français afin de sensibiliser davantage les employés à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, et pour qu'ils comprennent mieux leurs obligations en vertu de la loi et qu'ils soient davantage en mesure de s'y conformer lors de la prestation des programmes et des services.
 - **Mesure prévue** : Nomination d'un coordonnateur des services en français

Objectif 2 – Offrir à la communauté acadienne et francophone des possibilités de participation

- **But 2.1** : Offrir des possibilités de participation en français.
 - **Mesure prévue** : Pourcentage d'activités de participation en français
- **But 2.2** : Dans la mesure du possible, présenter le point de vue des francophones dans les rapports « ce que nous avons entendu ».
 - **Mesure prévue** : Évaluation qualitative
- **But 2.3** : Promouvoir l'utilisation du programme « Bonjour! », des signatures de courriel en français et des pronoms français
 - **Mesure prévue** : Évaluation qualitative
- **But 2.4** : Veiller à ce que la liste des personnes-ressources et le réseau communautaire soient à jour et contiennent les coordonnées exactes des principaux partenaires de la communauté acadienne et francophone.
 - **Mesure prévue** : Évaluation qualitative

Objectif 3 – Créer et offrir des programmes et des services en français

- **But 3** : Veiller à ce que les ressources qui sont créées existent également en français.
 - **Mesure prévue** : Vérifier la disponibilité des ressources en français.